

Convention ateliers et spectacles sorties d'écoles – VILLEPARISIS

OBJET : ATELIERS CIRQUE PRIMO

ENTRE D'UNE PART, le prestataire : L'association SHAM SPECTACLES, représentée par son Directeur, Monsieur Serge HAMON et domiciliée au 26bis rue du Commandant Rolland, 93350 LE BOURGET, SIRET 48821102000026.

Licence 1 n°L-D-21-4949

Licence 2 n°L-R-21-14608

Licence 3 n°L-R-21-14615

ET D'AUTRE PART, le client : La mairie de Villeparisis, Direction de l'Action Culturelle située Parc Honoré de Balzac, 6 Rue Jean Jaurès 77270 VILLEPARISIS, SIRET 217 705 144 00012
Représentée par Monsieur le Maire, Frédéric Bouche

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT

Article 1 : Objet Le présent contrat a pour objet la réalisation d'un pôle initiation aux arts cirassiens dans le cadre du Festival des Arts de la Rue (PRIMO)

Article 2 : Date et lieu :

Planning et nombre d'ateliers :

- Le 24 septembre de 13h30 à 19h00 à Villeparisis

Article 3 : Obligations du prestataire Le prestataire s'engage à animer les ateliers et les spectacles comme indiqués à l'article 2 du présent contrat.

Article 4 : Prix Le prix fixé pour la prestation ci-dessus mentionnée est de 2 100,00 € TTC, Deux mille cent euros. (Suivant devis n°2167 et bon de commande AC220028 ci-joints)

Article 5 : Modalités de paiement Le Prestataire fournira une facture reprenant l'ensemble des ateliers et spectacles réalisés.

Article 6: Annulation du contrat Le présent contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, dans tous les cas reconnus de force majeure. Toute annulation du fait de l'une ou l'autre des parties entraînerait pour la partie défaillante l'obligation de verser à l'autre une indemnité calculée en fonction des frais effectivement engagés par cette dernière.

Article 7: Compétence juridique En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal Administratif de Montreuil, après épuisement des voies amiables.

SHAM Spectacles

26-26bis Rue du Commandant Rolland • 93350 Le Bourget • 07 68 52 38 00 • shamspectacles@gmail.com

<https://www.shamspectacles.fr/>

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20220913-22_07087-AI
Date de télétransmission : 13/09/2022
Date de réception préfecture : 13/09/2022

Article 8 : Assurance Le Prestataire s'engage à fournir une attestation responsabilité civile justifiant de sa couverture dans le cadre de ses activités.

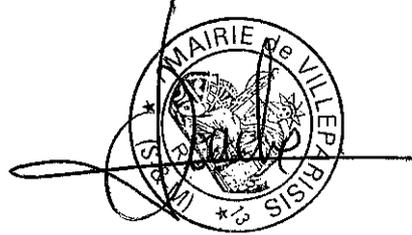
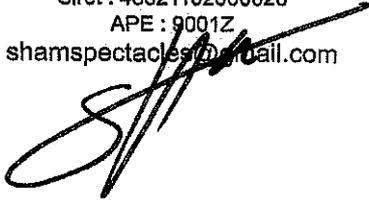
Signature des parties

Date, nom et qualité du signataire

Date, nom et qualité du signataire

Le 23/08/2022 Serge HAMON, Directeur général

SHAM Spectacles
26-26bis Rue du Cmdt Rolland
93350 Le Bourget
Siret : 48821102000026
APE : 9001Z
shamspectacles@gmail.com



SHAM Spectacles

26-26bis Rue du Commandant Rolland • 93350 Le Bourget • 07 68 52 38 00 • shamspectacles@gmail.com
<https://www.shamspectacles.fr/>

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20220913-22_07087-AI
Date de télétransmission : 13/09/2022
Date de réception préfecture : 13/09/2022